

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1. exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

on traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Mars 1881

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 1<sup>er</sup> de ce mois, M. Henri Middleton Bentivoglio, chargé d'affaires de Son Altesse Sérénissime près le Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

NOUVELLES LOCALES

On lit dans la *Méditerranée* du 1<sup>er</sup> mars :

Le Prince Héritaire de Monaco et le Prince Louis, son fils, accompagnés de M. de Lamotte et de M. le baron Von der Decken, sont arrivés vendredi dernier à Toulon, par le train de 4 heures 20 m. du soir.

Leurs Altesses ont été reçues à la gare par M. Drageon, Consul de la Principauté de Monaco à Toulon, et M. Poudra, lieutenant de vaisseau, aide de camp délégué par M. le vice-amiral Krantz, préfet maritime.

Le soir, le Prince a assisté au bal officiel qui a eu lieu à la préfecture maritime, où il a rencontré un grand nombre d'officiers de la marine qu'il avait connus autrefois, et avec lesquels il s'est longuement entretenu.

Le lendemain, après avoir visité l'arsenal, la rade, le vaisseau *le Foudroyant*, sur les chantiers du Mourillon, et le vaisseau cuirassé *le Marengo*, Leurs Altesses sont parties pour Marseille, après avoir rencontré partout l'accueil le plus sympathique et le plus empressé.

LL. AA. SS. le Prince Héritaire et le Prince Louis, son fils, ont chargé M. Numa Blanc de faire leurs photographies en groupe et séparément. Nous venons de voir les premières épreuves obtenues par l'habile photographe; elles sont très réussies au point de vue de la ressemblance, comme au point de vue artistique.

S. Exc. le Baron de Solernou, Ministre Résident de S. A. S. le Prince près la cour de Madrid, qui était à Monaco depuis quelque temps, a quitté avant-hier la Principauté pour retourner en Espagne.

M. le Chevalier Emile Hancy a fait remettre 500 fr. à M. le Président du Bureau de Bienfaisance de Monaco.

La semaine qui vient de s'écouler a été remarquable par la quantité incroyable de visiteurs qu'ont amenés, dans la Principauté, les fêtes du carnaval à Nice et à Menton. En sept jours, du mardi 23 au 1<sup>er</sup> mars, mardi-gras, le nombre des étrangers arrivés à Monaco et à Monte Carlo s'élève à 43,776!

Il était, du reste, facile de se rendre compte de cette affluence inusitée par le mouvement imprimé au commerce des restaurants et hôtels. Le restaurant de l'hôtel de Paris, notamment, a été, pendant plusieurs jours, littéralement pris d'assaut. Pour les autres, même presse.

La loterie de l'Orphelinat, qui devait avoir lieu les 14 et 15 de ce mois, est remise aux 14 et 16, à cause de la prédication du Carême, qui tombe le mardi 15.

Nous ne saurions trop, vu le court délai qui nous sépare de ces dates, engager les personnes pieuses et charitables qui s'intéressent à l'œuvre de l'Orphelinat, à adresser encore quelques lots à M<sup>me</sup> la Directrice de cet établissement, et à prendre des billets. Nous l'avons dit, les besoins de nos chères orphelines croissant chaque année, il est juste que les dons et les secours augmentent également.

Enregistrons un nouvel acte de probité :

Avant-hier, les sieurs André Roufe, mineur, et François Chéron, jardinier, demeurant tous deux rue du Rocher, maison Gindre, ont déposé au Commissariat de la Condamine un bracelet en or, qu'ils avaient trouvé, la veille, dans les jardins de Monte Carlo.

La personne qui a perdu ce bijou pourra le réclamer à la Direction de la Police, à Monaco.

Le 1<sup>er</sup> mars, à 7 heures du soir, un sieur Jacques Raynaud, âgé de 20 ans, manœuvre attaché aux ateliers de MM. Notari et Ajani, entrepreneurs, étant ivre, regagnait son domicile à la Turbie par le chemin de ce nom partant de la rue des Moneghetti, quand arrivé au tournant, entre la villa Sinet et l'École apostolique, un faux pas le précipita d'une hauteur de 9 à 10 mètres, sur les rochers d'une excavation bordant le chemin.

Les habitants de la villa Sinet et les carabiniers de la rue Grimaldi s'empressèrent de porter secours au blessé qu'on releva presque mourant et qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu dans une voiture de place.

M. le docteur Colignon et M. le docteur Kunemann lui prodiguèrent leurs soins, mais en vain.

Raynaud expira le lendemain.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le feu s'est déclaré vers 1 heure et demie du matin, dans une baraque en planches, servant d'écurie, située dans l'ancienne propriété Sigaldi, sur le territoire de la Turbie, à 4 ou 5 mètres de notre frontière et non loin du chemin qui dessert les hôtels de Londres, de Rome et les autres maisons du Carnier.

Prévenus aussitôt par le garde de nuit Cioeco, les pompiers de Monte Carlo sont accourus avec leur sergent-major; M. Roustan, commissaire de police, et l'adjudant des carabiniers avec les hommes sous leurs ordres, sont également venus pour organiser les secours. Malheureusement, l'incendie était rapidement alimenté par les fourrages qu'elle contenait, et la baraque ne tarda pas à être consumée.

Un des jardiniers du Casino, le sieur Pierre Boutin, natif de Cannes, âgé de 26 ans, qui habitait cette maisonnette, a péri dans les flammes; son corps carbonisé a été retrouvé parmi les décombres.

Sur les deux ânes qui étaient à l'écurie, l'un a été brûlé.

La gendarmerie de la Turbie a procédé à une enquête pour découvrir la cause de ce sinistre, que l'on attribue à l'imprudence de la malheureuse victime.

Les soirées dramatiques données par les élèves du collège de la Visitation ont continué le 27, 28 février et le 1<sup>er</sup> mars avec un succès toujours croissant. Un public d'élite, de plus en plus nombreux, se pressait dans la magnifique salle de l'établissement.

On remarquait, le 27 février, auprès de M<sup>sr</sup> Theuret, qui a voulu de nouveau rehausser par sa présence l'éclat de ces séances, M<sup>sr</sup> Terris, évêque de Fréjus et Toulon. Leurs Grandeurs ont exprimé à plusieurs reprises la plus vive satisfaction. On donnait la deuxième représentation du *Maledetto*.

Au premier acte, l'on a beaucoup admiré un nouveau décor d'un effet tout à fait saisissant. Le vaudeville *Si pesca un tenore* a obtenu un tel succès de rire, que les acteurs avaient de la peine à se faire entendre.

Le 28, des élèves plus jeunes étaient applaudis dans deux charmantes comédies: *Un Tira borse* et *Il Folletto verde*. Ils se sont montrés dignes de leurs aînés.

Le 1<sup>er</sup> mars, l'Avocat Patelin nous faisait goûter

une fois de plus, le bon vieux sel gaulois. *Un Appiccato troppo vivo*, tête-à-tête comique, pétillant d'esprit, et rendu avec beaucoup d'aplomb et de verve, était suivi de la reprise du *Diavolo in camera*.

Pour faire d'un mot l'éloge des jeunes artistes, répétons ici ce que nous avons entendu dire, près de nous, par un amateur charmé : « Ils jouent comme de véritables acteurs, » *recitano come veri attori*. On pouvait sans doute exiger plus d'art d'acteurs de profession, mais on ne saurait demander plus d'entrain.

Les musiciens qui ont rempli les intermèdes ont été dignes de leurs condisciples et de leurs maîtres. On les a fort applaudis.

En somme, chaque fois que les élèves de la Visitation se montrent, ils nous donnent des preuves de nouveaux progrès.

MM. Coquelin aîné et cadet, de la Comédie-Française, ont donné le 3 mars leur première soirée avec le concours de M. Ciampi et de l'orchestre.

M. Coquelin cadet a beaucoup amusé l'assistance avec le *Voyage à trois étoiles*, *J'aime les femmes* et *l'Obsession*, trois monologues qu'il débite d'une façon très divertissante.

M. Coquelin aîné a obtenu le succès auquel il est habitué dans le *Naufragé*, de Coppée, la *Mouche*, de Guiard, et la scène du *Mariage forcé*, de Molière, où il disait le rôle de Pancrace.

Samedi, deuxième soirée de ces excellents artistes avec le concours de M<sup>lle</sup> Raboschi, harpiste, et de M. Ravel, du Palais-Royal. M. Coquelin aîné a dit le *Sous-Préfet aux champs*, de Daudet; la *Transfiguration de Raphaël*, poésie sentimentale, mais un peu trop longue et triste, de M. P. Delair; le *Déménagement*, de Manuel, et *Déclaration d'écolier*.

M. Coquelin cadet a divertifié l'auditoire par plusieurs monologues; citons seulement la *Situation*, de Morand, morceau qui a été très applaudi.

M<sup>lle</sup> Raboschi a exécuté, en grande musicienne, deux soli de harpe, et M. Ravel, en marchand de programmes, s'est livré, dans la salle, à une improvisation qui a fort égayé le public.

Ce soir, troisième et dernière représentation de MM. Coquelin avec le concours de M<sup>lle</sup> Marie Adler, chanteuse, et de l'orchestre du Casino.

On annonce pour samedi le premier concert de Faure, de M<sup>lle</sup> Alice Rabany et autres.

La rectification du boulevard de la Condamine, au tournant des gazomètres et de la rue du Port, a nécessité la démolition d'un petit bâtiment annexe de la distillerie que la Société industrielle de Monaco exploite avec tant de succès, et des craintes se sont élevées relativement à cet important établissement, dont avec raison les travaux sont suivis avec un vif intérêt par notre population.

Tranquillisons nos lecteurs. Loin de restreindre les locaux du laboratoire, la Société industrielle, profitant de l'occasion qui lui est fournie par la démolition de l'annexe en question, va lui donner une plus grande extension. Les bâtiments actuels seront surmontés d'un étage, c'est-à-dire que les locaux vont être presque doublés. Cet agrandissement est devenu indispensable à cause de la vogue donnée par la dernière exposition universelle aux produits de la distillerie.

Nous avons déjà dit ce qu'était l'établissement, décrit l'installation de ses divers ateliers et magasins; les quelques renseignements qui suivent, et que

nous avons recueillis en visitant ces jours-ci le laboratoire, donneront une idée de l'essor pris par la fabrication des parfums et des liqueurs de Monaco.

Installée avec le plus grand luxe, la distillerie possède un système d'alambics comme on n'en voit que dans les premières maisons de ce genre. Des rectificateurs d'une perfection rare servent à rectifier les alcools et à les porter au degré le plus élevé, des barboteurs, des presses à teinture et à savon, des machines pour tamiser, pour le lavage des bouteilles, enfin tous les appareils que comporte cette industrie, mus par la vapeur, sont classés dans des pièces spéciales et entretenus avec soin.

Un cabinet d'analyses, où se trouvent tous les appareils de chimie et réactifs en usage, est ouvert en permanence aux besoins du commerce. C'est là qu'ont été analysées les eaux de la source de Saint-Roman.

L'établissement est dirigé par un pharmacien chimiste distingué, M. Lambert.

La qualité des matières premières, dans la fabrication des liqueurs comme dans la parfumerie, est une des garanties principales du succès. Or, les essences provenant de la distillation des plantes, recueillies ou cultivées pour la plupart sur le territoire de la Principauté ou aux environs, sont d'une pureté et d'un parfum incomparables. Aussi les principales maisons de parfumerie de Paris et de l'étranger se fournissent-elles fréquemment au laboratoire de Monaco quand elles veulent avoir des produits irréprochables.

Parmi les liqueurs dont la fabrication est particulière à l'établissement de la Société industrielle, il faut citer la *Gallia au thé*, la *Gallia au café*, l'*Amara*, le *Kümmel*, le *Curaçao* et l'*Alpine de Monte Carlo*, liqueur nouvelle, digestive, tonique et stomacique, récemment inventée par M. Lambert.

Dans les produits nouveaux et spéciaux de la parfumerie de Monaco, nous remarquons :

1° *Le principe odorant de l'Iris*, qui, isolé de l'iris par des procédés particuliers, contient l'odeur suave de la racine sans en garder l'âcreté. Ce produit permet de faire des teintures incolores, but si recherché de la parfumerie, et a l'avantage de représenter, sous un petit volume, une grande quantité de matière. On sait que le principe odorant de l'iris entre dans la composition de la plupart des bouquets.

2° Il en est de même du *principe odorant du Musc*, isolé également par des procédés nouveaux.

Et 3° de la *Coumarine*, principe odorant de la fève Tonka.

Les extraits pour le mouchoir, fabriqués au laboratoire, sont justement renommés. Nos lecteurs seront peut-être curieux d'en connaître les noms.

Ce sont principalement :

Le Bouquet Impératrice, la Lavande du Mont-Agel, Violettes des bois, Violettes de Monaco, Monte Carlo bouquet; Marie Bouquet; Ess Bouquet; Rose musquée; Rose Blanche; Maréchale; Ylang-Ylang; Jockey-Club; Monaco-Bouquet; Rose-Marie; Ess Monaco.

Enfin, l'eau de Cologne de Monaco est reconnue supérieure aux produits congénères des parfumeries les plus importantes. Nous ne parlons pas des vinaigres de toilette, des élixirs dentifrices, non plus que des produits pharmaceutiques dont personne à Monaco n'ignore les nombreuses qualités. Ce que nous venons de dire suffit pour expliquer l'agrandissement projeté des bâtiments du laboratoire.

## TIR AUX PIGEONS

CONCOURS HEBDOMADAIRES  
(Deuxième série)

Tous les vendredis, à 2 heures

CONCOURS HEBDOMADAIRES

Tous les lundis, à 2 heures

POULES A VOLONTÉ

Vendredi 4 Mars 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

Gagnée par M. le baron Saint-Trivier (10 sur 10).

PRIX CHOLMONDELEY-PENNEL, handicap. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons.

1<sup>er</sup>, M. le comte de Lambertye (8 sur 9).

2<sup>e</sup>, M. le comte de Saint-Quentin (7 sur 9).

24 tireurs.

Lundi 7 Mars. — POULES A VOLONTÉ.

Vendredi 11 Mars 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.

PRIX E. R. G. HOPWOOD. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons à 25 mètres 1/2.

Lundi 14 Mars. — POULES A VOLONTÉ.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Les Yachtmen marseillais se préparent, dit la *Méditerranée*, à prendre part aux régates de Nice. On cite parmi les bateaux inscrits: *Triton*, steam-yacht, à M. Arghalier, qui courra le prix de Monaco; *Auna*, à M. Zirio; *Jean Baptiste*, à M. Arnaud; *Capricieuse*, à M. Bernex; *Phare*, à M. Ollive; *Alcyon*, à M. Bérenger; *Aiglon*, à M. Paul.

**Cannes.** — Une importante découverte archéologique a été faite récemment aux abords du monticule de Saint-Cassien. M<sup>me</sup> Ripert, propriétaire de terrains qui avoisinent ce monticule, faisait opérer des travaux de défoncement d'une prairie lorsque les ouvriers mirent à jour des sépultures en briques et en poteries de diverses formes. Cette précieuse découverte, qui est appelée à jeter une vive lumière sur les origines de ce monticule où se trouvait autrefois un temple de Vénus, est en ce moment l'objet d'études de la part des archéologues.

## Nice. — Régates Internationales

PREMIÈRE JOURNÉE. — Mercredi 23 Mars 1881

(50,000 fr.)

LA VOILE

GRAND PRIX DE NICE : 26,000 FRANCS

22,000 fr. offerts par la ville de Nice, et 4,000 fr. par le Yacht-Club de France.

Yachts de 20 tonneaux et au-dessus

17,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Cercle de la voile de Paris, au premier.

5,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au deuxième.

2,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au troisième.

Prix spécial

2,000 fr. offerts par le Yacht-Club de France, au premier yacht français.

Parcours : 30 milles. — Allégeance du « Yacht-Racing-Association. » Jauge de la Société des grandes régates du Havre. — Les yawls comptent pour les 3/4 et les schooners pour les 2/3 de leur tonnage réel.

Prix du Yacht-Club de France

Yachts au-dessous de 20 tonneaux jusqu'à 5 tonneaux inclusivement.

4,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au premier.

2,000 fr. et médaille en argent, offerte par le Yacht-Club de France, au deuxième.

1,000 fr. et médaille en bronze, offerte par le Yacht-Club de France, au troisième.

Prix spécial

1,000 fr., offerts par le Yacht-Club de France, au premier yacht français.

Parcours, allégeance et jauge du Grand Prix de Nice.

Prix de la Baie des Anges

Yachts classés d'après la longueur

4<sup>e</sup> classe (11 mètres maximum)

2,000 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au premier.

500 fr. et médaille en argent, offerte par le Yacht-Club de France, au deuxième.

300 fr. et médaille en bronze, offerte par le Yacht-Club de France, au troisième.

3<sup>e</sup> classe (8 mètres maximum)

1,500 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au premier.

400 fr. et médaille en argent, offerte par le Yacht-Club de France, au deuxième.

200 fr. et médaille en bronze, offerte par le Yacht-Club de France, au troisième.

2<sup>e</sup> classe (6 mètres maximum)

1,500 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au premier.

300 fr. et médaille en argent, offerte par le Yacht-Club de France, au deuxième.

100 fr. et médaille en bronze, offerte par le Yacht-Club de France, au troisième.

1<sup>re</sup> classe (5 mètres maximum)

500 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Yacht-Club de France, au premier.

200 fr. et médaille en argent, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au deuxième.

100 fr. et médaille en bronze, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au troisième.

Parcours : 10 milles. — Règlement du Yacht-Club de France.

PRIX DES ALPES-MARITIMES

Yachts attachés aux ports du littoral, de Menton à Saint-Raphaël

(8 mètres maximum)

500 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au premier.

200 fr. et médaille en argent, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au deuxième.

100 fr. et médaille en bronze, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au troisième.

Parcours : 10 milles

Allégeance de la Société des grandes régates du Havre. — Règlement du Yacht-Club de France.

Canots (pagaie et voile)

montés par un seul amateur

400 fr. et médaille en vermeil, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au premier.

200 fr. et médaille en argent, offerte par le Cercle de la voile de Paris, au deuxième.

100 fr. et médaille en bronze, offerte par le Cercle de la Méditerranée, au troisième.

Indemnité hecto-kilométrique, aux trois premiers canots français inscrits.

Chaloupes de guerre

1. — Chaloupes étrangères

200 francs au premier. — 150 au deuxième. — 100 au troisième.

2. — Chaloupes françaises

300 francs au premier. — 200 au deuxième. — 100 au troisième.

Embarcations de plaisance, de Menton à Saint-Raphaël

150 francs au premier. — 100 au deuxième. — 50 au troisième.

Embarcations de pêche sans semelles des ports de Nice et de Villefranche

100 francs au premier. — 50 au deuxième. — 25 au troisième. (A suivre)

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les drames se suivent à Paris, plus terribles, plus étranges, plus inattendus les uns que les autres. Après la mort mystérieuse du général Ney, duc d'Elchingen, voici l'assassinat d'un enfant de six ans par un gamin de quinze, qui a tué « pour le plaisir de tuer. » C'est la folie du sang qui s'empare des cervelles, le roman

et ses péripéties ténébreuses que copie la vie. Le cœur se serre, l'esprit s'alarme devant de tels faits, et on se demande où va une société qui peut en présenter le spectacle.

Il ne faut rien moins que le tableau touchant de solennité comme celle qui a fêté le quatre-vingtième anniversaire de Victor-Hugo pour ne pas désespérer tout à fait de l'humanité. Dans l'élan qui l'a porté vers le seuil de l'illustre poète, Paris s'est vraiment montré la capitale au grand cœur, la cité aux entraînements sublimes, telle que l'a sacrée l'auteur de la *Légende des Siècles*. Une pareille journée n'honore pas seulement un homme, elle honore un peuple, et on a plaisir à l'enregistrer à l'actif d'une époque.

La mort de M. Drouyn de Lhuys ajoute une perte bien sensible au nécrologe des hommes distingués qui a attristé ces derniers jours. Après des études couronnées par des succès éclatants, M. Drouyn de Lhuys était entré dans la carrière diplomatique, et, à plusieurs reprises, occupa, sous l'empire, le poste de ministre des affaires étrangères. A la tête d'une fortune colossale, en dehors de la carrière qu'il avait choisie, M. Drouyn de Lhuys se consacrait aux études agricoles, et c'est avec elles qu'éloigné du pouvoir il charma les dernières années de sa vie. Lettré, censeur discret, il avait fait de son hôtel de la rue François I<sup>er</sup> un centre d'élection pour la société parisienne, et la fermeture de son salon causera un vide important sur les bords de la Seine. De son mariage avec M<sup>lle</sup> de Saint-Cricq, il ne laisse pas d'enfants, et sa fortune passe à son neveu le comte de Montbrun.

Tout en préparant la représentation de la nouvelle comédie de M. Pailleron, *le Monde où l'on s'ennuie*, la Comédie-Française n'abandonne pas la *Princesse de Bagdad*, la dernière pièce de M. Dumas. En dépit des sifflets et des protestations qui ont accueilli tout d'abord cette pièce, son cours se poursuit avec des recettes imposantes. Le caissier de M. Perrin voit le moment où il aura dans son coffre-fort le fameux million en or exhibé à l'un des actes de la comédie de M. Dumas. Ce n'est pas la première fois qu'une telle exhibition joue un rôle auprès de la badauderie humaine. Feu Millaud usa naguère de cette attraction, et vous vous souvenez peut-être encore du jour où Paris tout d'un coup se trouva tapissé d'immenses affiches qui prenaient le passant aux yeux et lui criaient :

— Veux-tu un million en or, sur une table ?

— Certes, si je le veux ! répondait le passant. C'est un joli denier ; mais que faut-il faire pour l'avoir ?

— C'est bien simple, répondait l'affiche : achète pour un sou le n° 73 du *Nouvel Illustré* chez tous les marchands de journaux.

Naturellement le passant achetait ce numéro béni, et — ne riez pas ! — il se trouvait en présence d'une gravure représentant une table surmontée d'une pyramide de petites choses rondes qui simulaient des louis. Autour de la table, sept personnages, dont un fort moustachu, semblaient en extase et ouvraient des yeux larges comme des soucoupes. Au-dessus de la gravure, on lisait en grosses lettres : « Un million en or, » et au-dessous ces mots : « Voici donc sous vos yeux cette pyramide de pièces d'or qui constitue un million !... Un million !... c'est-à-dire 50,000 francs de revenu par an, ou 136 francs 58 centimes par jour !... »

L'acheteur était quelque peu désappointé, mais le numéro du journal se vendait à cent mille exemplaires, et c'est tout ce que demandait Millaud.

L'or, en effet, est un appât auquel nul ne résiste. Regardez, par exemple, les gens qui passent devant la boutique d'un changeur. Sur cent personnes, il y en a quatre-vingt-dix-huit qui s'arrêteront une seconde et couvriront d'un regard la devanture. Il n'est pas d'attraction qui prime celle d'un amas de louis.

L'or n'est pas seulement en vogue actuellement dans la poche des gens, on le prodigue en broderies sur leurs dos. Les femmes garnissent leur corsage de broderies d'or et en pailletent leurs chapeaux. Il n'est pas jusqu'aux talons de leurs bottines qui ne soient également en or. En présence de cette aurification de la toilette féminine, il semble qu'on assiste à quelque fêerie à l'acte de l'empire de l'or.

La société des Aquarellistes français vient d'ouvrir son exposition annuelle. Grand succès pour M<sup>mes</sup> Madeleine Lemaire, Nathaniel de Rothschild, MM. Detaille, Heilbuth, Leloir, Worms et Jacquet.

Au point de vue du *water-colour*, la France n'a plus rien à envier à l'Angleterre, jusqu'ici le pays d'élection de la peinture à l'eau.

A l'ordre de la littérature on a, cette semaine, l'apparition du second volume des *Lettres de Mérimée* à M. Panizzi et des *Cocodettes*, le roman mondain de Brunmel. Coïncidence curieuse, il semble que le second de ces ouvrages soit la mise en action de nombreuses pages du premier. Lisez, par exemple, le portrait de Napoléon III amoureux, par Mérimée, et voyez celui de César dans l'intimité de la vie des Tuileries, par le romancier : l'identité est frappante. Si les *Cocodettes* n'eussent paru en feuilleton bien avant les lettres de Mérimée, leur auteur aurait pu être soupçonné d'avoir brodé son récit sur le canevas fourni par le correspondant de M. Panizzi. Les deux volumes se complètent en tout cas, et la lecture du premier appelle celle de l'autre.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Monte Carlo et Adeline Patti

Sous ce titre, M. Stephen Liègeard, un écrivain des plus distingués, ancien député, propriétaire à Cannes d'une élégante villa qu'il habite chaque hiver, vient de publier dans le *Pays* l'article suivant, que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire, bien qu'il n'ait déjà, peut-être, qu'un intérêt rétrospectif :

L'administration de Monte Carlo a engagé madame Patti et Nicolini pour cinq opéras répétés deux fois chacun — soit dix représentations. La *Traviata*, *Rigoletto*, *il Barbiere*, *Lucia* et *don Pasquale* en font les frais. Chaque soirée vaut un cachet de *quinze mille francs* à l'heureux couple. Joli denier ! Et quelle foule d'élite sous la colonnade de marbre ! Quel assaut contre les portes de bronze du théâtre ! Les princes de sang royal y coudoient les ducs et les marquis. N'entre d'ailleurs pas qui veut. La clef d'or elle-même n'est pas toujours « le Sésame, ouvre-toi ! » du conte oriental.

Nous avons entendu la diva dans ses rôles de *Rosine* et de *Lucie*, non les pires assurément. Même fortune nous était advenue, il y a quelque quinze ans, à la salle Ventadour, quand les marchands n'avaient point pris place dans ce temple désormais profané. Paris, à cette époque, pouvait payer sa gloire, n'ayant point à solder la carte de ses révolutions. Alors aussi la couronne de marquise brillait au front de celle qui, depuis, s'est contentée du triple diadème de la jeunesse, de la grâce et du talent. Du pays de Caux à l'hôtellerie de Dinard, il n'y a qu'un pas, moins que cela... un faux pas. Les étoiles se permettent parfois de lumineuses paraboles, dans les nuits embaumées du mois d'août : c'est pourquoi on les appelle *filantes*. La Patti appartient à cette pléiade. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La curiosité nous tenait de revoir la grande artiste dans ces deux incarnations d'un génie multiple : curiosité un peu inquiète, avouons-le, car trois lustres, sous toute latitude, pèsent à la voix comme à la beauté.

Eh bien, chez M<sup>me</sup> Patti, hâtons-nous de le reconnaître, ni beauté, ni voix n'ont fléchi d'un demi-ton : le temps a passé sans rien effleurer d'elles. Sous la veste brodée de la Sévillane comme dans la robe blanche de la fiancée de Lammermoor, c'est toujours l'élégante jeune femme que nous avons connue, toujours le timbre merveilleusement puissant qui vibrait jadis en notre âme. Ce corps fut-il donc sculpté dans le Paros, ce timbre forgé de métal de Corinthe ? Volontiers on le croirait, à voir et à entendre. La taille a gardé le mystère de ses junéviles souplesses : le registre n'a pas perdu une de ses notes, la note une de ses sonorités. Si la pupille de Bartholo ouvre les lèvres, perles et diamants s'en échappent en trilles que jalouserait un rossignol, et ce sont des larmes chantées qui retombent sur le cœur attendri, quand l'amante d'Edgard mêle sa plainte aux murmures de la fontaine. Puis, quel cri déchirant à travers les foudres de la malédiction ! avec quelle puissance de douleur contenue la vierge, qui se sent déjà l'épouse de la mort, se console, implore, supplie ! Ceci est de l'art tragique, et du meilleur.

Le chef-d'œuvre de Donizetti nous avait toujours semblé le triomphe de cette victorieuse : nous n'avons pas lieu de nous en dédire. Le public, d'ailleurs, a ratifié notre opinion. Tout entière, après la scène de la folie, la salle s'est levée — cette salle sceptique et glacée pour l'ordinaire — et, par trois fois, elle a rappelé l'admirable *Lucia*, qui faillit être réellement ensevelie dans un linceul de fleurs.

Aussi, de quelles attentions délicates cette enfant gâtée n'est-elle point l'objet ? Nous ne parlons que pour mémoire de ces merveilleux bouquets, razzias de vingt parterres, qui poussent tout d'un coup de

l'orchestre et viennent d'eux-mêmes se déposer aux pieds de l'idole. L'administration compte pour rien de telles misères. Elle a fait plus et mieux, en capitonnant un nid à la fauvelotte dans les verdure de la villa Arban. Les chemins qui mènent à ces hauteurs étaient un peu ardues: on en a aplani les pentes. L'obscurité les enveloppait: on y a fait jaillir le gaz. Quoi encore? L'anniversaire de naissance tombait un de ces derniers jours: le 38<sup>e</sup>, affirmant les indiscrets. Tout aussitôt, l'orchestre et les chœurs de se transporter sous le balcon de *Rosine* et de lui donner une sérénade:

A rendre jaloux les Alcades  
Du Tage au Guadalété.

Peut-on faire autrement pour fêter ce gosier d'ou 31 millions — pas un de moins — se sont envolés depuis la première vocalise lancée sur le Théâtre-Italien de New-York?

Nous voudrions attribuer même part dans la louange aux satellites qui gravitent autour de l'étoile. La vérité s'y oppose. En dehors de Nicolini, ce n'est guère que de la poussière d'astres; un télescope vaudrait mieux qu'une jumelle pour sonder les feux de ces nébuleuses. Il y a pourtant de ci, de là, plus d'un rayonnement dans l'horizon gris. Ciampi rend avec assez de force comique, quoique trop en charge, le personnage de *Bartholo*, qui est un jaloux, non une ganache. Vaselli, que nous retrouvons sous le riche pourpoint d'*Asihon*, est un barbier plus imposant qu'alerte. Sa voix sonne bien, et il s'en sert agréablement. Mais Berardi, dans *Basile*, se ressent déjà des premières atteintes de la scarlatine: c'est la fièvre qui le tient, une fièvre en froid. Et que dire du ténorino Piazza? Tenir si peu de place aux feux de la rampe et s'appeler *Piazza*, quelle antiphrase! Filet d'homme et filet de voix, *Almaviva* semble sortir de la poche du malin barbier. On ne pardonne à ce Lindor d'oser soupiner pour la pupille du docteur que parce qu'on sait qu'à la représentation suivante le poignard de *Lucie* fera justice du téméraire transformé en *Jeune Arthur*. En voilà un qui a mérité son sort! Les chœurs marchent assez bien; l'orchestre, lui, galope parfois, tout au moins dans la *Lucia*. Pourquoi précipiter ainsi les mouvements? Pourquoi surtout couper certains airs, comme la strette « A moi viens, ouvre tes ailes! » dont la seconde partie est restée en chemin? Nous n'y voyons vraiment d'autre motif que la crainte d'abuser du charbon de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, dont le train de retour attend complaisamment pour partir qu'Edgard ait rejoint *Lucie* au ciel. Peut-être, après tout, ce rythme qui nous étonne, en France, est-il celui du théâtre italien. Tout se fait plus vite sous ce ciel de feu, l'amour comme la guerre: sans doute aussi l'exécution d'une partition. Qui d'ailleurs aurait la tradition du maître de Bergame, sinon Romeo Accursi, son neveu, dit-on?

Quant à Nicolini, nous ne lui adresserons sans réserves que la première moitié de l'éloge mérité par M<sup>me</sup> Patti. L'homme est toujours demeuré le beau garçon un peu froid que l'on sait. Les années n'ont point marqué de plis à son front marmoréen, et, à le voir se draper avec désinvolture dans le manteau d'Edgard, les chœurs pourraient l'accueillir par ce refrain de circonstance:

Qu'il est bien, ce monsieur Nicolas!

Par contre, l'organe sort moins victorieux des atteintes du temps. La manière du chanteur trahit parfois l'effort, et l'effort n'est pas la force. Le *si bémol* qui clôt le premier acte a été vaillamment jeté; la grande scène de l'imprécation, au fameux septuor, est magistralement rendue, quoique avec moins de feu que par Gardoni, donnant jadis la réplique à la même partenaire. Mais le velours de la voix se lustre et s'éraïlle à l'air des *Tombeaux*. Nicolini n'a plus, dans ses cordes vocales, assez de larmes pour soupiner l'admirable chant du cygne qui est à la musique ce qu'une des *nuits* de Musset est à la poésie.

En somme, grandes et magnifiques soirées. Tous les dilettanti doivent en être reconnaissants à l'administration de M<sup>me</sup> Blanc. Les Italiens n'existant plus, l'Opéra consistant toujours en un escalier, c'est à Monte Carlo désormais qu'il faut venir pour entendre de bonne musique. Les représentations de

M<sup>me</sup> Patti s'avancent: aujourd'hui samedi, une dernière épreuve de la *Traviata* en marquera le terme. Mais Faure va succéder à la diva, et, après Faure, le drame lyrique se retirera devant les brodequins chaussés par les deux Coquelin. Ne sont-ce pas là des perspectives consolantes?

Cannes, 26 février.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Eude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor Valentin, Notaire à Monaco, le vingt-cinq février dernier,

Monsieur Jean Notari, entrepreneur de travaux publics, et madame Devote Médecin, son épouse, demeurant ensemble à Monaco,

Et monsieur Louis Ajani, entrepreneur de travaux publics, et madame Joséphine Crovetto, son épouse, demeurant ensemble à Monaco,

Ont vendu, moyennant le prix principal de quinze mille francs,

A monsieur Joseph Bœuf, maître maçon, et madame Jeanne Crovetto, son épouse, demeurant ensemble à Monaco,

Ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire susnommé,

Un terrain situé à Monaco, dans la Condamine, rue des Moneghetti, d'une contenance de trois cent soixante-seize mètres quatre-vingt-quatre décimètres carrés, confrontant: de l'est, à la propriété de monsieur Sinet; du midi, à la rue des Moneghetti; de l'ouest, au chemin de Monaco à la Turbie; et du nord, au terrain de monsieur Sinet et audit chemin de la Turbie.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Signé: L. VALENTIN, défenseur.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Février au 6 Mars 1881.

NICE.	balanc.	l'Unionne, ital., c. Ghio,	vin.
GOLFE JUAN.	b. Divine-Providence, fr., c. Gabriel,	sable.	
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.	
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.	
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.	
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.	
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.	
ID.	b. St-Joseph, id., c. Riccord,	id.	
ST-TROPEZ.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	diverses.	
GOLFE JUAN.	b. Jeune-Eloise, id., c. Aune,	sable.	
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.	
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.	
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.	
ID.	b. St-Joseph, id., c. Riccord,	id.	
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.	
MARSEILLE.	b. Figaro, id., c. Marzé,	briques.	
GOLFE JUAN.	b. St-Vincent, id., c. Julien,	sable.	
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Jovenceau,	id.	
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.	
CETTE.	b. Belle-Brise, id., c. Corras,	vin.	
NICE.	ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert,	passagers.	

Départs du 28 Février au 6 Mars 1881.

LIVOURNE.	brick.	Faune, fr., c. Porteau,	sur lest.
MENTON.	b.-g.	Charles-René, id., c. Vincent,	vin.

GOLFE JUAN.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	sur lest.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Riccord,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Jeune-Eloise, id., c. Aune,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Gabriel,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
ID.	b. St-Joseph, id., c. Riccord,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. St-Vincent, id., c. Julien,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Gabriel,	id.
NICE.	ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert,	passagers.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE  
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.  
A Marseille, Pharmacie Centrale.  
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

M<sup>me</sup> L. LINGERI, de la faculté de Munich,  
M<sup>lle</sup> A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,  
SAGES-FEMMES de première classe  
PRENNENT des PENSIONNAIRES

CONSULTATIONS LE MARDI ET LE VENDREDI

De 2 à 4 heures

rue de l'Eglise, 4, Monaco

On parle anglais, français, allemand et italien.

F. PETER LE MONNIER  
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

TERRAIN

au quartier de Fontvieille, sur le bord de la mer

A VENDRE PAR LOTS & PARCELLES  
(150 mètres et au-dessus)

S'adresser, à Monaco, à M. LEYDET, notaire  
et à M. J. MARQUET, architecte.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés  
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février-Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord).					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir										
	27	755.5	755.8	755.5	755.5	755.9	12.0	11.8	11.4	10.0				10.6	76	E	couvert, pluie			
28	56.1	56.0	55.3	55.1	55.2	12.0	12.6	11.5	10.2	9.7	83	S E	voilé, pluie							
1	53.3	52.5	49.5	51.3	53.0	10.6	11.9	12.4	9.1	9.0	66	S O	beau, soir, couv. pl.							
2	58.0	59.7	60.9	62.8	64.5	8.8	10.4	12.0	9.0	8.8	53	id.	très beau							
3	68.8	69.0	68.0	68.0	67.7	9.3	12.0	12.1	9.8	9.4	60	id.	id.							
4	64.0	63.5	61.8	61.6	61.5	10.0	10.9	12.0	10.5	10.4	65	O faible	couvert							
5	60.4	60.3	59.9	60.8	60.9	11.0	13.1	14.4	12.0	11.4	86	S	beau, soir voilé							
DATES																				
Températures extrêmes																				
Maxima											13.0	12.8	12.6	12.2	12.3	12.5	14.5			
Minima											9.6	8.8	8.0	7.0	5.7	8.0	9.0			

Résumé des observations météorologiques du mois de Février 1881

Pression barométrique moyenne	759 <sup>mm</sup> 2
" maximum absolu (le 21)	767 <sup>mm</sup> 0
" minimum absolu (le 11)	745 <sup>mm</sup> 3
Différence	21 <sup>mm</sup> 7
Température moyenne de l'air	10° 7
" maximum absolu (le 9)	15° 3
" minimum absolu (le 13)	4° 5
Différence	10° 8
Humidité relative moyenne	63
Vents régnants, ES E, S O	
Nombre de jours très beaux	7
" beaux	7
" voilés	8
" de pluie	6
Pluie tombée	32 <sup>mm</sup> 5